



Communiqué de presse

Création de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Brest Santé Océane

Ce vendredi 3 décembre marque la signature de l'Accord Conventionnel Interprofessionnel (ACI), entre la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Brest Santé Océane, l'Assurance Maladie et l'Agence Régionale de Santé Bretagne (ARS).

Cet accord officialise la création de la CPTS Brest Santé Océane et permettra la mise en œuvre du projet de santé sur le secteur concerné.

Les Communautés Professionnelles Territoriales De Santé (CPTS) constituent un nouveau cadre et une opportunité pour faire évoluer les pratiques professionnelles sur les territoires, au service du développement de la prise en charge ambulatoire et de l'amélioration du parcours coordonné du patient.

La CPTS Brest Santé Océane couvre un territoire de plus de 180 000 habitants, comprenant les communes de Brest, Guipavas, Le Relecq-Kerhuon, Plougastel-Daoulas et Loperhet.

Quels avantages pour les patients ?

Lors de l'élaboration du projet de santé, à partir d'avril 2021, un diagnostic a été réalisé sur les 5 communes de la CPTS pour répondre au mieux aux besoins de la population et des acteurs de santé.

Cet état des lieux a permis de mettre en relief certaines caractéristiques locales : besoin de coordination entre professionnels de santé, de fluidification sur le parcours de soin des patients en améliorant la qualité, la sécurité et l'accès aux soins pour tous.

Des enjeux d'accès aux soins portant sur **la prise en charge des soins non programmés et facilitant l'accès à un médecin traitant** pour chaque patient, et en particulier pour les patients en situation de précarité.

Des enjeux de coordination entre professionnels de santé organisant le développement de parcours dédiés (cancérologie, santé mentale, oncologie, personne âgée...).

Enfin des enjeux de prévention, pour détecter les patients à risque de Bronchopneumopathie Chronique Obstructive (BPCO), prévenir le suicide et sensibiliser la population aux dépistages des différents cancers.

Contacts presse :

Mme Pauline RÉBULARD, Coordinatrice de la CPTS Brest Santé Océane

coordination.cptsbrest@gmail.com / tel : 06 13 58 12 47